



Les associations de protection de l'environnement saisissent la justice pour faire annuler le permis de construire d'une piscine à Surf à Canéjan, près de Bordeaux !

Communiqué de presse | 31 juillet 2023 | Pour diffusion immédiate

La SEPANSO Gironde et Surfrider Foundation, soutenues par un collectif local porté par Canéjan en Transition, attaquent le permis de construire d'un surfpark à Canéjan, voici pourquoi :

En février 2023, la SCI Paola s'est vu attribuer par la mairie de Canéjan (Gironde) un permis pour la construction d'un surfpark, une **gigantesque piscine à vague conçue pour la pratique artificielle du surf**. S'il voyait le jour, ce surfpark, situé à 50 km de l'océan, serait le premier en France, les neufs projets plus anciens ayant été abandonnés face à **l'opposition citoyenne liée à leur empreinte environnementale catastrophique**.

Les associations ont relevé **plusieurs points problématiques** dans le projet, dont certains semblent mettre en cause la **légalité du permis de construire** :

- **L'absence de soumission à étude d'impact et d'enquête publique** alors même que le projet sous-estime volontairement la consommation d'eau des deux piscines à surf ;
- La **mise en avant de l'utilisation quasi-exclusive de l'eau de pluie** alors qu'en réalité c'est bien surtout de **l'eau potable** du réseau public, issue de la nappe captive profonde (ayant un temps de renouvellement long), qui sera gaspillée ;
- **L'absence d'installation** permettant d'assurer de façon sûre la vidange complète des deux bassins, alors même que cela apparaît nécessaire au vu des fréquentes pannes survenues dans des piscines à surf similaires ;
- **L'absence d'inventaire sérieux des espèces protégées** peuplant le site et ses environs immédiats. Or de très nombreuses espèces à fort enjeu de conservation avaient été identifiées dans et à proximité immédiate du site.
- La **destruction programmée sans aucune mesure de compensation** de l'habitat de cistudes d'Europe, une petite tortue aquatique très menacée pouvant vivre 50 ans présente dans l'exutoire où se déverseraient les eaux de vidange des deux bassins.
- La **modification d'un parc de stationnement dans un espace boisé classé** qui générerait des coupes et des abattages d'arbres en zone naturelle ;
- Sans compter les **innombrables incohérences qui peuplent les différents documents du dossier de demande de permis de construire** et qui ont nécessairement empêché le maire de Canéjan de prendre toute la mesure du projet d'un point de vue de l'urbanisme et de l'environnement.

Nous avons donc décidé par ce recours de demander au juge administratif **d'annuler ce permis de construire** que nous considérons **illégal**. Au-delà du recours, nous demandons au porteur de projet de retirer purement et simplement ce projet non essentiel, nuisible pour l'environnement et pesant sur les ressources en eau. De très nombreuses associations et collectifs de Nouvelle Aquitaine ou d'ailleurs disent non à ce projet et soutiennent l'annulation du permis de construire de l'Académie de la Glisse.

Une pétition demandant l'abandon du projet cumule maintenant près de **45 000 signatures**.

Contact presse :

Canéjan en Transition : Rémy Petit +33 6 75 16 46 83 ; Guillaume Devoyon +33 6 59 65 60 42

Surfrider Foundation Europe : Théo Tostivint +33 6 40 78 93 17 ; Laura Bazen +32 4 78 70 90 6878